

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

ANNÉE SCOLAIRE 2025 /2026

À remplir **obligatoirement** à chaque début d'année scolaire par les responsables légaux

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

N° de sécurité sociale de l'élève :

Nom et adresse du représentant légal OU tuteur de l'élève :

.....
.....

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

.....

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

.....

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE AIGU, L'ÉTABLISSEMENT APPELLE LE SAMU : 15

L'établissement s'efforce de prévenir rapidement les responsables légaux.

1. **Père** : N° du travail : N° Port :
2. **Mère** : N° du travail : N° Port :
3. **Nom** et **n° de téléphone** d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence cas d'urgence, et **après régulation** par le SAMU, centre 15, un élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (soit par des transports sanitaires privés, soit par des véhicules du service départemental d'incendie et de secours, soit par une équipe médicale SMUR) vers l'établissement de santé le mieux adapté.

Un double de ce document sera remis aux transports sanitaires lors de la prise en charge de l'enfant. Les responsables légaux sont immédiatement avertis par l'établissement.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de ses représentants légaux.

➤ Veuillez nous préciser les éléments suivants :

▪ **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DTP) :**

▪ **Votre enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ? :** OUI NON

Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période. Il est mis en place à la demande des parents et est renouvelé chaque année scolaire. Les parents doivent fournir une ordonnance en cours de validité et datant de moins de 3 mois ainsi que les médicaments en tenant compte de leur date de péremption.

▪ **Allergies particulières ? :**

Nom - Adresse - N° téléphone du médecin traitant :

Date et Signature du représentant légal